



Aix-en-Provence, le 11 octobre 2024

La Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA s'est réunie les 10 et 11 octobre à Aix-en-Provence.

La Commission Exécutive s'oppose fermement au projet de déploiement de la pointeuse biométrique voulu par l'administration et validé simultanément à la signature du Protocole.

La Commission Exécutive dénonce cette volonté de mise au pas des contrôleurs, initiée par l'instrumentalisation du rapport du BEA et les artifices utilisés pour justifier d'un tel dispositif, au motif fallacieux de la sécurité.

Cet entêtement interpelle d'autant plus qu'il prend place dans un contexte de retard technologique criant et de manque de moyens pour de très nombreux organismes, ainsi que de pannes techniques majeures pour les systèmes "modernes".

La Commission Exécutive a pris connaissance de la note relative à la gestion des récupérations.

Ce projet, loin des effets d'annonce des "18 récupérations et du respect du contrat social" ayant servi d'alibi à la validation de la pointeuse, démontre la stratégie réelle de l'administration. Ainsi, une réduction drastique des récupérations octroyées par ailleurs est annoncée via la création d'un forfait d'une seule et unique récupération en compensation d'une multitude d'activités. D'autre part, les JRH sont également dans le viseur au travers du bilan des départs anticipés et montées décalées tracées au cours de l'année et très probablement à moyen terme des VIC.

Avec la refonte des tours de service engagée pour l'ensemble des organismes et le durcissement des conditions de travail, la Commission Exécutive déplore un climat opérationnel qui ne peut qu'affecter durablement le niveau de sécurité et de performance.

Enfin, la Commission Exécutive dénonce les méthodes de management observées dans de trop nombreux centres. L'expertise des contrôleurs, tant dans la gestion du trafic aérien que dans la mise en œuvre opérationnelle des différents projets, ne saurait être remise en cause par un bureaucratisme déconnecté des réalités du terrain. Cette gestion autoritaire, parfois même agressive, laissant de côté les avis ou préoccupations des agents, instillée par la DO et plus largement la DSNA, doit cesser.

